



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

BULLETIN OFFICIEL | AMTSBLATT



Bulletin Officiel du 15 au 19 décembre 2025

Autorités et droits politiques

Décision

Décision – Décision de portée générale relative à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne dans la commune de Riddes, Riddes

Annexe

Titre de la décision

Décision de portée générale relative à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne dans la commune de Riddes

Moyen de droit / Consultation

La présente décision peut être contestée par le dépôt d'une réclamation, dans un délai de 30 jours à compter de sa notification, auprès du SCA, CP 621, 1951 Sion. La réclamation, adressée en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve, elle portera la signature de l'opposant ou de son mandataire. Y seront jointes la décision attaquée, les pièces invoquées comme moyens de preuve ainsi qu'une éventuelle procuration.

Point de contact

Canton du Valais - Service de l'agriculture,
Kanton Wallis - Dienststelle für Landwirtschaft
Avenue Maurice-Troillet 260
1950 Sion

Délai

30 jours
Expiration du délai : 19.01.2026

Date de publication

18.12.2025

[Annexe PDF](#)